Passage d'une L1 droit à une L2 droit-langue, est-ce possible ?

Par **Pamela974**, le **22/06/2015** à **11:59**

Bonjour, après une année d'hypokhâgne pleine de rebondissements je décide de m'inscrire en Licence de droit à la rentrée prochaine, mais ayant enfin validé mon vœux sur APB et après quelques conseils de ma prof d'espagnol je ressens l'envie de faire une Licence droit-Langue (espagnol). Les inscriptions vont bientôt se faire je vais donc m'engager en L1 droit pur et en parallèle comme j'ai une semi-équivalence en espagnole je compte bien valider ma L1 droit et ma L1 espagnol. Je me demandais donc si il serait possible d'accéder directement à une L2 droit-langue espagnol ou faudrait-il recommencer à partir de la L1? Je sais qu'il me reste une année pour y réfléchir et peut-être changer d'avis mais étant à distance de la Métropole, je veux éclaircir mes idées concernant mon avenir.

Par **Yn**, le **22/06/2015** à **12:21**

Si tu veux faire du droit, opte pour une L1 de droit. Les double-cursus n'apportent rien au niveau juridique, et les étudiants en droit sont déjà suffisamment occupés.

Par **Pamela974**, le **22/06/2015** à **13:33**

Merci pour ta réponse. Je continue cependant à y réfléchir, après c'est vrai que pour l'instant je n'y connais encore rien aux études juridiques peut être l'option L1 droit me suffira amplement et que l'envie de me tourner vers un double cursus me passera, mais c'est vrai qu'y ajouter une langue que j'aime bien ne m'aurais pas déplu.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés